



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

Paris, le 21 septembre 2021

Réf: ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC
0001D21019120

*Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires*

- OBJET** : **Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, le samedi 25 septembre 2021.**
- REFERENCE** : Décret du 31 mars 2003.
- PIECE JOINTE** : Message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

L'hommage que la France rend chaque année aux harkis et autres membres des formations supplétives aura lieu le samedi 25 septembre 2021.

Conformément aux dispositions du décret susvisé, il vous appartiendra de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient organisées dans votre département les manifestations officielles dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Si une plaque officielle a été apposée dans votre département, cet hommage prendra la forme d'un dépôt de gerbe devant celle-ci au cours d'une cérémonie que vous présiderez. Il conviendra d'y convier les associations d'anciens combattants représentatives, notamment celles regroupant les anciens combattants d'Algérie et en particulier les anciens supplétifs.

Dans les départements où plusieurs plaques ont été installées, vous présiderez la cérémonie que vous jugerez la plus importante. Vous pourrez alors vous faire représenter par les sous-préfets d'arrondissement pour les autres manifestations.

Si aucune plaque n'a été apposée dans votre département, toute latitude vous est laissée pour le choix du monument qui vous semble le mieux approprié pour le dépôt de gerbe qui constitue le point fort de la cérémonie officielle. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir veiller à ce que les associations d'anciens combattants correspondant aux critères rappelés ci-dessus soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez, ci-joint, le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien lire à cette occasion.

Les maires pourront organiser à leur niveau toutes manifestations qu'ils jugeront utiles et qui devront naturellement, dans leur forme, être adaptées au contexte local.

Ainsi, le site *Chemins de mémoire* proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/25-septembre-journee-nationale-dhommage-aux-harkis-et-autres-membres-des-formations-suppletives>.

De plus, la cérémonie nationale sera retransmise en direct sur la page *Facebook* du ministère des armées, mais également en direct et en différé sur le site <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr>.

Je vous rappelle enfin, que, comme pour toutes les Journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.



Geneviève DARRIEUSSECQ



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

25 septembre 2021

**Journée nationale d'hommage
aux harkis et autres membres des formations supplétives**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Fidélité, loyauté, fierté et dignité.

Tels sont les ressorts qui ont animé et qui animent les harkis et tous les anciens supplétifs. Telles sont les valeurs qui nous rassemblent, chaque année, pour le rendez-vous du 25 septembre. Cette journée nationale, inscrite dans le calendrier mémoriel depuis 2003, permet de renouveler l'hommage de la Nation à ceux qui ont porté les armes de la France et combattu sous son drapeau entre 1954 et 1962.

Le président de la République a annoncé une étape majeure dans le processus de reconnaissance et de réparation des drames vécus par les harkis et leurs familles. La France regarde son histoire en face et fait sienne l'exigence de vérité. Cette vérité, au fond, nous la connaissons tous. Elle est cruelle mais il faut sans cesse la rappeler.

L'histoire des harkis est celle d'une adhésion à la France et d'une longue tradition militaire, dans les drames comme dans les victoires. Durant la douloureuse Guerre d'Algérie, dans la diversité des motivations et des formes d'engagement, ils ont fait le choix de la France. Dans le Djebel, l'Atlas, les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les harkis ont rendu des services éminents. En hommes et en femmes d'honneur, fiers et dignes, ils ont tout risqué : leurs biens, leur vie, celle de leur famille.

Lorsqu'il y a bientôt soixante ans, les armes se sont tues de l'autre côté de la Méditerranée, un temps de déchirure et de tragédie a débuté pour les harkis et leurs proches. Pour beaucoup, ce fut l'heure de la violence et des représailles. La France a abandonné ses propres fils qui l'avaient loyalement servie.

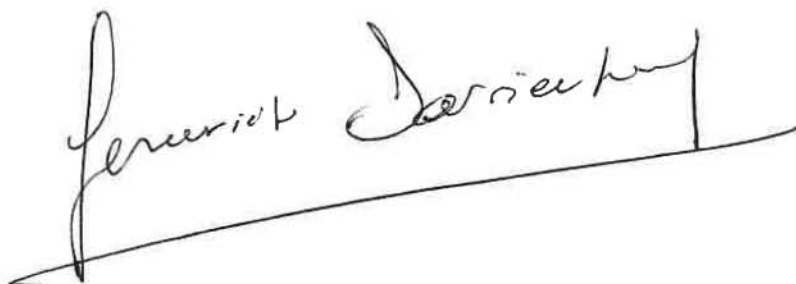
Pour les harkis et leur famille qui parvinrent à éviter les exactions, ce fut le déchirement et l'exil. Ils ont quitté une terre aimée, celle de leurs ancêtres, celle où ils avaient construit leur vie et forgé des espérances. Une terre qui abritait leur foyer, leurs biens et leurs traditions. En France, ils furent nombreux à souffrir du déracinement, de la précarité et d'une marginalisation inacceptable dans des camps de transit, des hameaux de forestage ou des cités urbaines. Pour beaucoup, ce fut un provisoire qui dura, un temporaire qui s'éternisa. La promesse de la République ne fut pas respectée tout comme l'essence même de notre devise ne fut pas au rendez-vous.

La France a manqué à sa parole, à son devoir de protection et à l'accueil digne de ses propres combattants. Conscient des souffrances et de ses conséquences, notre pays a cheminé aux côtés des harkis sur la voie de la justice et de la réparation. Pour cela, l'Etat a mis en place des dispositifs spécifiques, continue à les actualiser et poursuit résolument le travail de mémoire. Ce mandat a ainsi permis de nombreuses avancées sur la transmission, la mise en valeur des lieux de mémoire et les mécanismes de solidarité.

Lundi dernier, le président de la République a renouvelé la reconnaissance des manquements de la France et souhaité aller plus loin en l'inscrivant dans le marbre de nos lois. Ainsi, par la Loi, la République reconnaîtra, dès cette année, les conditions indignes de l'accueil des harkis et de leur famille. Le travail de reconnaissance et de réparation franchit une étape essentielle, elle permettra à certains de nos compatriotes de retrouver la fierté d'avoir choisi la France.

Les harkis sont les artisans d'un destin français exemplaire. Par cette journée nationale d'hommage, nous leur redisons notre gratitude pour les combats passés et notre attachement profond.

La France, reconnaissante, n'oublie pas.

A handwritten signature in black ink, reading "Emmanuel Macron". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that extends across the width of the signature.